



Attestation de lettre anonyme

Par Borome

Bonjour,

Un jour, j'ai déposé une lettre signée dans la boîte à lettre des voisins car leur chien aboyait toute la durée de leurs absences (sans menage ni insulte).

Aujourd'hui, dans le cadre de mon divorce ils attestent que je leur ai envoyé une lettre anonyme.

Cette attestation m'est préjudiciable.

Puis-je porter plainte pour diffamation et fausses déclarations ?